



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE D'ETAT CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE PORTO-NOVO



DOMAINE : SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

MENTION : PROFESSORAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

SPECIALITE : HISTOIRE-GEOGRAPHIE

GRADE : BAPES

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

SUJET

**ROLE D'UN ENVIRONNEMENT SAIN ET SECURISANT DANS
LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE
PORTO-NOVO : CAS DU CEG DJASSIN**

Présenté par :

LOKONON Martinien

Sous la direction de :

Dr. Expédit W. VISSIN

DGAT/FLASH/UAC

Maître-Assistant des Universités de CAMES

ANNEE ACADEMIQUE : 2012-2013

SOMMAIRE

INTRODUCTION-----	1
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE, DEMARCHE METHODOLOGIQUE ET PRESENTATION DU CADRE D'ETUDE.	
1-Problématique-----	3
2-Clarification des concepts-----	6
3-Démarche méthodologique, difficultés et limites de la recherche-----	11
4-Présentation du cadre d'étude-----	16
CHAPITRE II : RESULTATS ET DISCUSSION	
1-Etat des lieux de l'environnement du collège Djassin-----	18
2-Les contraintes environnementales du collège et leurs impacts sur le processus d'enseignement/apprentissage-----	23
3-Perspectives pour l'assainissement du collège-----	33
CONCLUSION-----	43
BIBLIOGRAGIE-----	44
LISTE DES FIGURES-----	47
LISTE DES TABLEAUX-----	47
LISTE DES PHOTOS-----	48
ANNEXES-----	49
TABLES DES MATIERES-----	52

DEDICACE

Le présent travail est dédié à mon père et à ma mère.

REMERCIEMENTS

Cette étude n'aurait jamais pu être menée à terme, surtout dans le délai aussi court, si nous n'avions pas bénéficié de la sollicitude de notre maître **Dr Expédit W. VISSIN**. Nous tenons à lui témoigner notre déférence et lui rendre hommage.

A tous les enseignants et chercheurs du Département d'Histoire et d'Archéologie, et du Département de Géographie et Aménagement du Territoire et à tous les professeurs qui ont contribué à notre formation à l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novu durant ces (03) trois années, nous exprimons notre reconnaissance.

Nous remercions sincèrement Monsieur AÏVODJI Jean-Noël Directeur du CEG Djassin, Madame VODOUNOU F. FLORIANE, Censeur principal du CEG Djassin, Monsieur dos SANTOS Noël, Surveillant Adjoint du collège pour leur disponibilité, leurs conseils et leur compréhension.

Nos remerciements vont également à l'endroit de Monsieur DOSSOU-GUEOUNGUE Fréjus, à ma tante Madame NOBIME Philomène, à Madame AMOUSSOU-GUENOU Suzanne CP Censeur au CEG Malanhoui, à Ghislain TEVOEDJRE, à DOSSOU Constance Secrétaire des services administratifs à la Cour Suprême, à la famille TEVOEDJRE Emmanuel, et à mes sœurs bien aimées pour leur soutien moral et financier.

Enfin, nous ne saurions terminer sans remercier les éminents membres de jury qui ont accepté de juger le présent travail.

Merci infiniment !!!

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABE : Agence Béninoise pour l'Environnement

AE : animateur d'Etablissement

APE : Association des Parents d'Elèves

CEG : Collège d'Enseignement Général

CP : Conseiller Pédagogique

DPP : Direction de la Programmation et de la Prospective

DGAT : Département de Géographie et Aménagement du Territoire

ENS : Ecole Normale Supérieure

FLASH : Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines

INFRE : Institut National pour la Formation de la Recherche en Education

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

MARP : Méthode Accélérée de la Recherche en Education

MEHU : Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature.

MEPN : Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature

ONG : Organisation Non Gouvernementale

UAC : Université d'Abomey-Calavi

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

RESUME

Il n'est donc plus à démontrer que le «droit à un environnement sain est un droit de l'homme auquel la République du Benin a souscrit» (MEHU, 1992). Mais force est de constater que de nos jours, nos lycées et collèges sont assujettis à de multiples problèmes environnementaux dont les conséquences sont lamentables en milieu scolaire. Face à de telles situations déplorables, la présente recherche veut contribuer à une meilleure connaissance des problèmes environnementaux et leurs effets sur la santé et surtout sur le processus d'enseignement / apprentissage des usagers du CEG Djassin .

La démarche méthodologique adoptée dans le cadre de cette recherche est axée sur la recherche documentaire, les enquêtes de terrain, le traitement des données et l'analyse des résultats. A cet effet, les données statistiques relatives à l'effectif des usagers du CEG Djassin ; la carte géographique de la ville de Porto-Novo situant le CEG Djassin, sont entre autres, les données utilisées dans le cadre de cette étude.

Ainsi, les résultats montrent que les bruits, les nuisances provenant des environs immédiats du collège, sont les contraintes environnementales soulevés par 74,28 % des groupes cibles. De même 81,52 % d'élèves et 90 % d'enseignant ont posé les problèmes relatifs à l'état des infrastructures scolaires à savoir les salles de classes, les toilettes, sans oublier la position du réfectoire, qui constituent les problèmes majeurs de l'environnement dans ce collège. Enfin, 54,28 % des apprenants et 30 % des enseignants ont affirmé que les différentes contraintes ont des impacts sur le diptyque enseignement/apprentissage dans cet espace scolaire d'où des stratégies seront proposées pour améliorer le profil environnemental du collège.

Mots clés :CEG Djassin, environnement, enseignement/apprentissage

INTRODUCTION GENERALE

L'éducation est l'ensemble des processus qui forment et préparent les hommes à leur rôle dans la société (Lê Thanh Khoi 1967/NEKPO). Elle est devenue l'une des préoccupations majeures des dirigeants et autorités de chaque nation surtout avec la déclaration de l'expression « Priorité à l'éducation », un cri invite de l'Organisation des Nations Unis (NEKPO 2011). Ceci, implique que l'éducation pour toute personne est primordiale. En dehors de l'éducation informelle qu'on reçoit plus dans les rues, il y a l'éducation formelle, celle qui s'enseigne dans les écoles, lycées et collèges. A cet effet, l'explosion démographique engendre de nos jours la création de nombreux écoles et collèges d'enseignement secondaire. Généralement, l'implantation d'une institution scolaire doit répondre obligatoirement à certaines caractéristiques fondamentales telles que : le choix du site qui doit être calme ; facilement accessible ; d'une grande étendue ; situé sur un terrain plat ; non loin des agglomérations ...dont l'autorité doit tenir compte pour mieux gérer l'environnement scolaire .Cependant la recrudescence de la création des institutions scolaires n'arrive plus à répondre aux exigences auxquelles doit s'adapter l'implantation de tout centre d'éducation. Ainsi, le choix des sites se fait par complaisance notoire. Dans ce cadre inadéquat, les infrastructures sont installées et il s'ensuit une mauvaise fonctionnalité de l'espace scolaire. En effet, l'environnement scolaire qui devrait contribuer à la réussite et à l'épanouissement de l'être humain et de la sécurité collective est pris d'assaut par les pollutions de toutes sortes, pollution de l'air, pollution sonore, les odeurs. De même, le milieu scolaire qui se veut être le lieu de l'élaboration de l'*intelligentsia* est désormais devenu le cadre dans lequel se déroulent des activités relatives aux besoins biologiques quotidiens qui génèrent des déchets. Ces besoins sont entre autres manger pendant la récréation, effacer le tableau, utiliser les toilettes, sources de déchets (RAUCH, 1983).

Il s'avère donc indispensable de chercher à sauvegarder l'environnement scolaire, à faire comprendre qu'un milieu sain et sécurisant est une condition nécessaire pour l'acquisition du savoir (SAGBO, 2011-2015). Mais il n'est donc plus à démontrer qu'en République du Bénin, la plupart de nos établissements scolaires en milieu urbain ou rural sont implantés et fonctionnent sans tenir compte des impacts immédiats et futurs de l'environnement sur les activités des acteurs de l'éducation en milieu scolaire (LAWSON, 2005). Les impacts des déchets et nuisances sur le processus d'enseignement /apprentissage sont importants. C'est pourquoi la présente étude: « Rôle d'un environnement sain et sécurisant dans les Etablissements d'enseignement secondaire de Porto-Novo : cas du CEG Djassin », se propose de faire ressortir le rôle que joue l'environnement dans le processus enseignement /apprentissage.

Cette recherche s'articule autour de deux chapitres. Le premier porte sur le cadre théorique et la démarche méthodologique. Le second quant-à lui est consacré à la présentation des résultats et à la discussion.

CHAPITRE I : CONTEXTE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

Le chapitre I du présent travail consistera à présenter la problématique, l'hypothèse de travail, les objectifs, la revue de littérature et la clarification des concepts. Aussi l'approche méthodologique se rapportant au sujet est-elle présentée.

1-Contexte théorique

1-1 Problématique

Pour aspirer au développement global et durable, chaque pays se doit de prendre en compte un certain nombre de variables, dont l'environnement qui fait partie intégrante de ce processus. Il est « perçu comme une entité, dans un espace et en un temps donné, comprenant des facteurs physiques, biologiques, chimiques et sociaux susceptibles d'avoir un effet direct ou indirect, immédiat ou à terme sur l'espèce humaine et ses activités, sur les espèces animales et végétales » (QUENUM, 2011). Cette interrelation qui existe entre les êtres humains et les ressources se doit d'être conservée délicatement. Malheureusement, depuis près d'une décennie, les problèmes environnementaux sont devenus une préoccupation majeure (AGBOGLA 2007). C'est dans cet ordre d'idée que s'inscrivait la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement, tenue en 1972 à Stockholm. Dans la foulée, l'application des résolutions de cette conférence engendra la mise en place d'une multitude de structures œuvrant pour la protection de l'environnement et le vote de lois réprimant les mauvais citoyens (BRITZ, 2006/Internet). Il en est de même, de la loi Perben II de 2004, qui punit le rejet de manière illicite, des hydrocarbures au large des côtes françaises. On voit bien donc que la question de la protection et de la bonne gestion de l'environnement ne date pas d'aujourd'hui.

Au sortir du sommet de la Terre, tenu à Rio de Janeiro au Brésil en 1992, sommet au cours duquel, l'environnement était au cœur des débats, le Bénin a renforcé sa politique environnementale, en instituant des organes à cet effet. La création d'un Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme (MEHU) devenu aujourd'hui Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MEPN), et de l'Agence Béninoise pour l'Environnement, corrobore cela. L'adoption de la loi cadre sur l'environnement en 1999 entre en ligne de compte de cette politique.

L'Etat béninois ne lésine donc pas sur les moyens pour faire de son espace géographique, un environnement sain, vivable à tous (TCHOMNOU , 2006). Cependant, une chose est d'avoir les structures et législations à cet effet, l'autre est la mise en œuvre des différents programmes. Dans la pratique, beaucoup reste encore à faire, surtout dans nos collèges et Lycées, qui sont les hauts lieux de l'Education.

Celle-ci est « l'ensemble des processus qui forment les hommes et les préparent à leur rôle dans la société » (Lê Thanh Khoï, 1967). Le cadre de formation faisant partie intégrante du processus de formation se doit d'être exempt de problème, pour un meilleur rendement.

Mais force est de constater que ces lycées et collèges sont assujettis à de multiples problèmes environnementaux. Ces problèmes sont les bruits provenant des buvettes et discothèques installées dans l'alentour des collèges, de même que la pollution de l'air, les odeurs nauséabondes que dégagent les lieux d'aisance des apprenants. Leurs conséquences sont lamentables en milieu scolaire et surtout sur le processus d'enseignement/ apprentissage. Au niveau même de cet espace scolaire, on observe chez les apprenants une désapprobation manifeste à participer aux travaux de salubrité. Filles et garçons se jettent le tort .Ainsi, les salles de classes, le fonds des casiers, la cour de récréation et même les toilettes sont constamment dans un état d'insalubrité et de dégradation.

Les questions qui se posent sont de savoir si les usagers de ces lieux scolaires ignorent les différents problèmes environnementaux auxquels ils sont confrontés ? Quel est l'ampleur de la dégradation de l'environnement en milieu scolaire ? Quelles pourraient être les impacts liés à la mauvaise gestion de l'environnement en milieu scolaire ? C'est à ces interrogations que cette étude tentera de trouver des réponses. Pour y arriver, des hypothèses sont émises.

1-2 Hypothèses de travail

Trois hypothèses sont formulées pour répondre à la problématique :

- L'ampleur de la dégradation de l'environnement serait liée à la croissance de l'effectif des usagers du CEG Djassin;
- Le non respect des règles d'hygiène et la qualité des infrastructures sont des facteurs qui portent atteintes à l'environnement du collège ;
- Une meilleure stratégie de gestion des déchets et le respect des règles d'hygiène peuvent aider à améliorer l'environnement du CEG Djassin .

1-3 Objectifs de l'étude

Tout travail scientifique doit avoir un ou plusieurs objectifs poursuivis sinon il serait sans fondement, dénué de tout sens. C'est pourquoi, pour ce travail, afin d'aboutir aux résultats escomptés, les objectifs suivants ont été fixés

1-3-1 Objectif global

L'objectif global de cette étude est de contribuer à une meilleure connaissance des problèmes environnementaux et leurs effets sur la santé et le travail des usagers du CEG Djassin.

1-3-2 Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agit :

- Apprécier l'ampleur de la dégradation de l'environnement dans le CEG Djassin ;

- Identifier les difficultés liées à la gestion de l'environnement dans le CEG Djassin ;
- Proposer des solutions susceptibles d'améliorer le profil environnemental dans le CEG Djassin.

1 -4 Clarification des concepts

Dans le souci de mieux élucider et cerner le thème, il importe de clarifier des concepts. Dans cet itinéraire, le concept Environnement ; Environnement sain ; Environnement sécurisant; Enseignement/Apprentissage feront l'objet de clarification conceptuelle.

D'entrée de jeu, la notion d'environnement est difficile, complexe à définir. Elle est évolutive avec le temps et les auteurs. *Le dictionnaire Larousse (1999)* définit l'Environnement comme : « Ce qui entoure l'ensemble des éléments naturels et artificiels qui constituent le cadre de vie d'un individu ».

Selon *le dictionnaire Robert (1990)*, l'Environnement : « est ce qui entoure le milieu où vit l'homme ». A cet effet, d'après ces deux définitions le terme privilégie le milieu dans lequel vit l'homme. Pour mieux comprendre le concept, trois autres dictionnaires spécialisés ont été consultés. Ainsi, selon George(1984), l'auteur définit l'Environnement « comme le milieu naturel, mais aussi le milieu construit par tout ce qui affecte le comportement de ce dernier ». Quant à Piéron(1979), il établit une relation entre l'environnement et le milieu. A ce propos, il utilise l'expression entourage pour désigner plus précisément le milieu local immédiat, le milieu humain. D'après Lafon, l'Environnement signifie « ce qui entoure le sujet, le milieu qui exerce sur lui une certaine action ». Selon *la Loi Cadre sur l'environnement en République du Bénin (1999)*, l'environnement « est l'ensemble des éléments naturels et artificiels ainsi que des facteurs économiques, sociaux et culturels qui influent sur les êtres vivants et que ceux-ci peuvent modifier ».

A partir de ces définitions, on constate que l'idée qui revient le plus souvent et qui mérite d'être prise en compte dans l'analyse est celle qui fait référence au cadre de vie d'un individu, son comportement. On retient que l'Environnement est : les ressources ; un problème à résoudre ; une ressource à gérer ; la nature à apprécier, à respecter et à protéger ; un milieu de vie à connaître et à aménager : Exemple (école, maison, service) et envers lequel il importe de développer un sentiment d'appartenance. En conclusion, le terme Environnement désigne l'ensemble des éléments qui constituent le cadre dans lequel on vit: atmosphère, paysage naturel ou urbain, les arbres, les classes, les bureaux, les structures sanitaires, etc. On distinguera ainsi l'Environnement naturel, l'Environnement créé par l'être humain (école, le patrimoine architectural, centre de formation, etc.). Le terme est aussi employé pour indiquer la composante écologique du cadre de vie de l'homme, souvent dans un contexte de problème d'environnement comme la pollution, la dégradation de la nature.

Le concept étant défini et élucidé de long en large, on peut se poser la question de savoir qu'est-ce qu'un Environnement sain et sécurisant? Autrement dit, quand est-ce qu'on peut dire qu'un Environnement est sain et sécurisant ?

Un Environnement sain est un environnement qui contribue au bien-être d'un individu. On y retrouve entre autres, le respect de l'environnement puisque c'est en le respectant qu'on contribue à le rendre sain (Hardy 1999).

Selon Dyotte (1991), un Environnement sain est « un cadre qui permet de vivre dans la dignité et le bien-être ». Il en résulte d'après ces deux définitions que les causes qui aboutissent à un Environnement sain sont : le désir d'être dans un endroit agréable où l'on se sent bien et d'autre part la volonté de faire évoluer les êtres humains dans un environnement qui ne soit pas nuisible à la santé. Ainsi dans le cadre de la présente étude, un Environnement sain est un cadre d'étude vivable, agréable, non nuisible à la santé des apprenants et usagers intervenant dans le milieu. L'aspect sécurisant de l'environnement vient corroborer son aspect sain. Selon Hardy (1999), un Environnement sécurisant est « un milieu assurant l'épanouissement des êtres vivant intervenant dans le milieu». Considérant notre thème, il s'agit d'un cadre

scolaire incitatif qui pousse au désir d'apprendre. C'est un cadre procurant la sécurité aux usagers ceci d'abord du point de vue pédagogie des enseignants, des infrastructures (salles, toilettes), de la décoration... En un mot, il s'agit d'un environnement offrant un climat gai, ambiant, exempt de toutes contraintes liées à l'environnement. C'est un environnement qui facilite le processus d'enseignement/apprentissage. Que signifie alors enseignement/apprentissage?

D'abord, l'enseignement peut se définir comme l'action de la personne qui met l'autre dans la situation d'apprendre (SAGBO 2011-2015,). Selon le Dicos Encarta (2009), l'enseignement, c'est le domaine d'activité des enseignants. Quant au terme apprentissage c'est l'action qui consiste à faire apprendre, préparation professionnelle à un métier manuel, ou technique qui se fait dans une école (Dicos Encarta 2009). Dans le contexte de l'étude, le terme désigne l'activité de l'élève ou l'apprenant en situation de construction de savoir en classe. En conclusion, on peut dire que le diptyque enseignement /apprentissage désigne l'activité des acteurs de l'éducation, le maître ou formateur d'une part, l'élève ou plus généralement l'apprenant, de l'autre.

1-5 Revue de littérature

La problématique sur l'environnement a été abordée par plusieurs auteurs mais sous divers angles.

HOUGNI(2005) a procédé à un essai d'évaluation de la gestion des déchets solides dans Porto-Novo. Dans son étude, il a montré que la pollution par les déchets solides à d'énormes conséquences sur le développement socio-économique d'une ville. Dans ses études, il a pu identifier les différents types de déchets produits dans la ville de Porto-Novo, les structures qui s'occupent de leur gestion et a essayé d'analyser le degré d'implication des autorités municipales dans cette gestion. Cependant les perspectives abordées n'apportent pas de réellement de vraies solutions

FAUTEUX (1999), tente de faire un lien avec l'environnement actuel et l'activité des acteurs de l'éducation. A cet effet, l'Américain John Ott avait constaté qu'une salle obscure rendait plus agressif les écoliers qu'il observait. De ce fait, il a décidé d'installer l'éclairage artificiel à savoir des lampes halogènes utilisées pour

l'éclairage des lieux de savoir. Par la suite il a été démontré que ce type d'éclairage procurait de nombreux bienfaits aux écoliers : plus grande concentration, diminution de fatigue physique et morale, augmentation de la présence et du rendement scolaire. De cette expérience, il convient d'entretenir nos cadres scolaires pour l'épanouissement des apprenants.

Parlant toujours de l'environnement en milieu scolaire, Hardy (1999), mentionnait une liste de problèmes environnementaux en milieu scolaire qui influençaient la santé. Il s'agit du lavage des mains, de l'utilisation de plantes purifiant l'air, de l'élimination des moisissures et des tapis végétaux. L'auteur propose à la suite des stratégies et des critères pour un environnement vivable.

Par ailleurs, bien avant 1999, Dyotte (1991), en parlant des problèmes environnementaux, expose les aspects d'un environnement sain en milieu scolaire. Selon l'auteur, l'environnement sain aide à prévenir les maladies et les blessures. Il engendre des attitudes positives, surtout lorsque les normes élevées sont maintenues grâce aux politiques scolaires et sanitaires et au soutien de la communauté. Dans cette logique les conditions d'hygiène, installations sanitaires etc. sont indispensables pour un cadre vivable dans les écoles et collèges.

En considérant toujours la problématique de l'environnement, des recherches ont été effectuées par des institutions. Dans le cadre de l'analyse sur la question, des travaux de recherches épidémiologiques ont été menés par l'INSEE (2002) en France. Ces recherches ont montré que chez les jeunes générations, la multiplicité d'exposition sonores de niveaux très élevés lors des activités scolaires (les buvettes, les bruits des voisins avec une musique élevée, les cyclomoteurs « bruyants ») est souvent responsable d'une diminution significative de la perception auditive avec parfois des pertes auditives importantes. Selon les statistiques des études menées, 15 % de jeunes présentent une perte auditive supérieure à 15 dB et 3% d'entre eux une surdité sévère. Il ressort de ces données que la pollution sonore altère notre environnement et les conditions de travail. Le rendement scolaire est également affecté lorsqu'on est régulièrement perturbé par les bruits dans le travail. La lutte contre les nuisances

sonores est donc un enjeu environnemental et de santé publique particulièrement au niveau des jeunes apprenants en milieu scolaire

L'inspecteur de l'enseignement secondaire SAGBO (2011-2015), parlant de l'animation et de la gestion des classes en milieu scolaire, expose l'environnement classique du métier d'un enseignant. Pour l'inspecteur, la salle doit se construire dans un espace environnemental sain et sécurisant. Elle doit être éloignée des marchés, des lieux trop bruyants tels que les places réservées aux manifestations publiques, des débits de boissons etc. Tout ceci pour favoriser une bonne audition et l'attention soutenue des apprenants dans le processus de la construction des savoirs.

LAWSON (2005), dans son analyse relative à la gestion de l'environnement en milieu scolaire avec pour exemple le CEG Gbégamey de Cotonou, montre que ce collège est confronté aux problèmes environnementaux depuis sa création. En effet, selon lui, la localisation même de l'établissement est source de problèmes. A ces problèmes s'ajoutent des facteurs internes liés aux comportements des élèves. Dans son étude, il a identifié des conséquences liées à ces nuisances sur la santé des usagers du collège et surtout sur le rendement des élèves avant de faire des suggestions allant dans le sens de rendre le milieu scolaire agréable.

Au total, tous ces articles, ouvrages et recherches scientifiques menés par les différents auteurs et institutions abordent l'environnement sous divers angles. Ces auteurs montrent à travers leurs recherches, expériences et écrits que l'environnement, le milieu dans lequel nous vivons à long terme doit être entretenu.

Alors, si les documents consultés ont permis de circonscrire le sujet et de disposer des bases théoriques pour l'analyse et la discussion des résultats, ils ont soit des cadres plus larges, soit des cadres différents du point de vue aspect physique, pédagogique de celui concerné par la présente étude. L'originalité de l'étude réside sur le fait que l'environnement est la condition sine qua non pour que le processus d'enseignement / apprentissage soit efficace. Autrement dit, l'impact de l'environnement sur le diptyque enseignement / apprentissage en milieu scolaire.

2-Démarche méthodologique

Pour un bon déroulement de nos recherches, nous avons adopté une démarche méthodologique qui regroupe les aspects suivants :

2-1- Données utilisées

Trois principaux types de données ont servi à la réalisation de cette étude. Il s'agit de :

- ✓ données statistiques issues des effectifs des usagers (élèves et personnels) du collège de l'année 2012-2013. Ces données sont disponibles au censeur du collège. Elles ont permis d'avoir une idée sur la pression de la population scolaire dans les problèmes de gestion de l'environnement ;
- ✓ carte sur la situation géographique du CEG Djassin dans la ville de Porto-Novo. Ceci a permis de situer le CEG Djassin dans la ville de Porto-Novo précisément dans le troisième arrondissement où se déroulent plusieurs activités constituant des nuisances au processus d'enseignement/apprentissage ;
- ✓ données et informations de terrain relatives à la densité du couvert végétal au sein du collège et dans les environs immédiats. Elles ont permis de mesurer les influences des problèmes environnementaux sur les usagers du collège.

2-2- Techniques et outils de collecte des données.

Une recherche scientifique nécessite des données fiables. Dans cette logique, plusieurs techniques et outils sont utilisées. On peut citer en un premier temps les observations directes de terrain fixées sur l'état des salles de classes, les tas d'immondices, le couvert végétal derrière les salles de classes du collège, l'état des

toilettes. De plus, comme techniques et outils, nous avons la Méthode Accélérée de Recherche Participative(MARP). Cette méthode a permis de collecter les informations auprès des personnels administratifs du collège grâce aux questionnaires et guides d'entretien. De même le « focus group » qui est une technique de collecte a permis de recueillir l'appréciation des élèves sur les problèmes liés à l'environnement du collège. Cette technique a permis de recueillir la perception des élèves sur ces problèmes et d'apprécier les facteurs de perturbation et comment y remédier. Pour finir, un appareil photographique a été utilisé pour prendre les vues des salles de classes en état vétuste, les tas d'immondices, les toilettes, le couvert végétal etc. Au total, les questionnaires et un guide d'entretien sont utilisés afin d'atteindre les objectifs de la recherche. Le questionnaire est adressé aux professeurs, élèves et aux personnels administratifs. Par ailleurs, un entretien s'est tenu avec les vendeuses et autres usagers dans l'environnement immédiat du collège. Les présents outils et techniques ainsi exposés ont permis d'identifier les perceptions et les stratégies endogènes de lutte contre le phénomène dans l'établissement.

2-3- Collecte des données

La méthode de collectes des données utilisées se résume à la recherche documentaire, les travaux de terrain, l'échantillonnage et la population cible.

2-3-1- Recherche documentaire

La recherche documentaire a consisté à chercher des ouvrages relatifs à l'environnement et à l'hygiène en milieu scolaire. De même, des ouvrages relatifs à la didactique et la gestion des classes en milieu scolaire ont aussi fait l'objet de recherche documentaire. Plusieurs centres de documentations étaient pris en compte à savoir : la bibliothèque de l'ENS de Porto-Novo /UAC où des mémoires, des documents généraux relatifs sur l'environnement en milieu scolaire a été fouillée. Toujours dans cette logique, la recherche documentaire s'est encore orientée vers le centre de documentation du Ministère de l'Environnement de la Protection de la Nature (MEPN) où les articles et rapports ont été pris en compte ; ce qui nous a permis de recueillir des informations sur l'environnement en général. Le centre de documentation INFRE a été aussi pris en compte dans le cadre de nos recherches où

on a obtenu des ouvrages généraux sur les impacts d'un environnement en milieu scolaire.

Le tableau I présente de façon succincte les centres de documentation, la nature des documents recueillis.

Tableau I : Centre de documentation, nature de documents et types d'informations recueillies

Centres de documentation	Nature des documents	Type d'informations recueillies
Bibliothèque de l'ENS de Porto-Novo / UAC	Ouvrages généraux	Informations sur l'environnement en milieu scolaire
Centre de documentation du ministre de l'environnement et la protection de la nature MEPN	Thèses, Articles, Rapports	Informations générales sur l'environnement
Centre de documentation de l'INFRE	Mémoire, ouvrages généraux	Informations sur les impacts de l'environnement en milieu scolaire
Bibliothèque centrale d'UAC	Documents généraux	Informations générales sur l'environnement

Source : Résultats d'enquêtes, Juin, 2013

2-3-2- Enquête de terrain

La recherche documentaire a été complétée par les informations recueillies lors des enquêtes sur le terrain.

2-3-3- Population cible et échantillonnage

La population cible dans le cadre de cette étude prend en compte les acteurs de l'éducation au sein du collège (professeurs, apprenants, membres d'administration) ;et les environs immédiats. Quant à l'échantillonnage, il s'est fait sur la base des critères bien définis concernés par la question du rôle d'un environnement sain et sécurisant en milieu scolaire. Dans cette logique, le choix des personnes enquêtées s'est fait en

fonction des critères suivants : Les élèves du 1^{er} et du 2nd cycle ayant au moins 10 ans et l'ancienneté au sein de l'établissement (1 an au moins). Le tableau II montre la répartition des élèves du premier et second cycle et le personnel enseignant du collège.

Tableau II : Répartition des élèves du 1^{er} et 2nd cycle ; le personnel enseignant et administratif du collège :

Catégorie	Effectif total	Effectif enquêté	Pourcentage (%)
Elèves 1 ^{er} cycle	1155	100	8,65
Elèves 2 nd cycle	464	40	8,62
Le personnel enseignant et administratif	150	20	13,33
TOTAL	1769	160	30,60

Source : Résultats d'enquêtes, Mai, Juin 2013

Compte tenu de la période où les questionnaires ont été lancés, 140 élèves ont été retenus dans le collège. Au 1^{er} cycle sur un effectif de 1155 élèves, 100 élèves ont été pris en compte et 40 au 2nd cycle sur un effectif de 464 au total. Quant aux personnels enseignants et administratifs, 20 ont été retenus sur un effectif de 150. Le choix de l'échantillonnage est fait en se basant sur les critères définis (âge et ancienneté). Notons aussi que dans l'intention de permettre aux élèves du 1^{er} cycle de bien apprécier de façon objective les problèmes liés à l'environnement de leur collège, ils ont été réunis en groupe de cinq(5) afin qu'ils analysent ensemble les problèmes qui leur ont été soumis. Eu égard à ces aspects, nous pouvons dire que presque tous les élèves retenus pour l'enquête sont des acteurs capables d'apprécier les problèmes environnementaux, compte tenu de leurs âges et anciennetés dans le collège.

2-4- Traitement des données et analyse des résultats

La présente étape comprend deux aspects à savoir le dépouillement des fiches de collecte et ensuite la saisie et l'analyse des données

2-4-1- Dépouillement

Ce stade prend en compte les fiches d'enquêtes et guides d'entretien qui sont dépouillés de façon manuelle. Le dépouillement a été fait en commençant par les questions les plus complexes aux plus simples. Ainsi, les divergences entre les informations déjà acquises à la recherche documentaire et celles fournies par les enquêtes sont dégagées.

2-4-2- Saisie et analyse des données

Cette phase des données est réalisée avec plusieurs logiciels qui nous ont surtout servi à la production des différents tableaux, à l'analyse des résultats et à la réalisation des cartes. Il s'agit des logiciels Word, Excel.

2-5- Difficultés rencontrées et limites du travail

Le déroulement simultané des cours à l'ENS et celui des recherches sur le terrain fait que nous avons manqué soit certains rendez-vous de nos enquêtes à cause de l'importance desdits cours, soit nous manquons des cours importants à l'ENS compte tenu de l'honnêteté et de la rigueur que nous imposent les recherches .

Aussi l'affichage des thèmes presque à la fin des cours dans les établissements a perturbé sérieusement nos enquêtes notamment auprès des apprenants.

Par ailleurs, les enquêtes des groupes cibles ont coïncidé avec la période des examens, de telle sorte qu'il a été difficile de joindre les élèves et enseignants pour la collecte des fiches d'enquête. Certaines personnes contactées n'ont pas voulu nous donner leurs points de vue et des informations nécessaires relatives aux activités de nuisances dans les environs immédiats. Quant aux limites, nos recherches se sont juste arrêtées à des suggestions.

3-Présentation du cadre d'étude

3-1- Données historiques

Le CEG Djassin est créé en 1971 par Feu BOSSOU Joseph et compte actuellement 1669 élèves dont 949 garçons et 720 filles. Le collège est actuellement dirigé par monsieur Jean Noel AÏVODJI, le 10^{ème} Directeur de ce collège depuis le 05 Novembre 2012 après monsieur Laurent E.J. MYEHOUENOU.

3-2- Situation géographique

Le Collège d'Enseignement Général (CEG) de Djassin, se trouve dans la commune de Porto-Novo (capitale politique ou administrative du Bénin) situé au Sud-Est du Benin à 30 km de Cotonou et se limite au Nord par la commune d'Akpro-Misséréte, au Sud par la commune d'Avrankou à l'Est par les communes des Aguégus et d'Adjara et à l'Ouest par la commune de Sèmè-Kpodji.

Le CEG Djassin est situé dans le troisième arrondissement de Porto-Novo et plus précisément dans le quartier de Djassin-Zoumè. Ce dernier est limité au Nord par l'Ecole Primaire Publique de Djassin-Zoumè et la Direction Départementale de la Croix Rouge Nationale ; au Sud par la voie 10 et l'hôtel Beaurivage ; à l'ouest et à l'Est par une série d'habitations. Il est vaste d'une superficie de 60000 m².

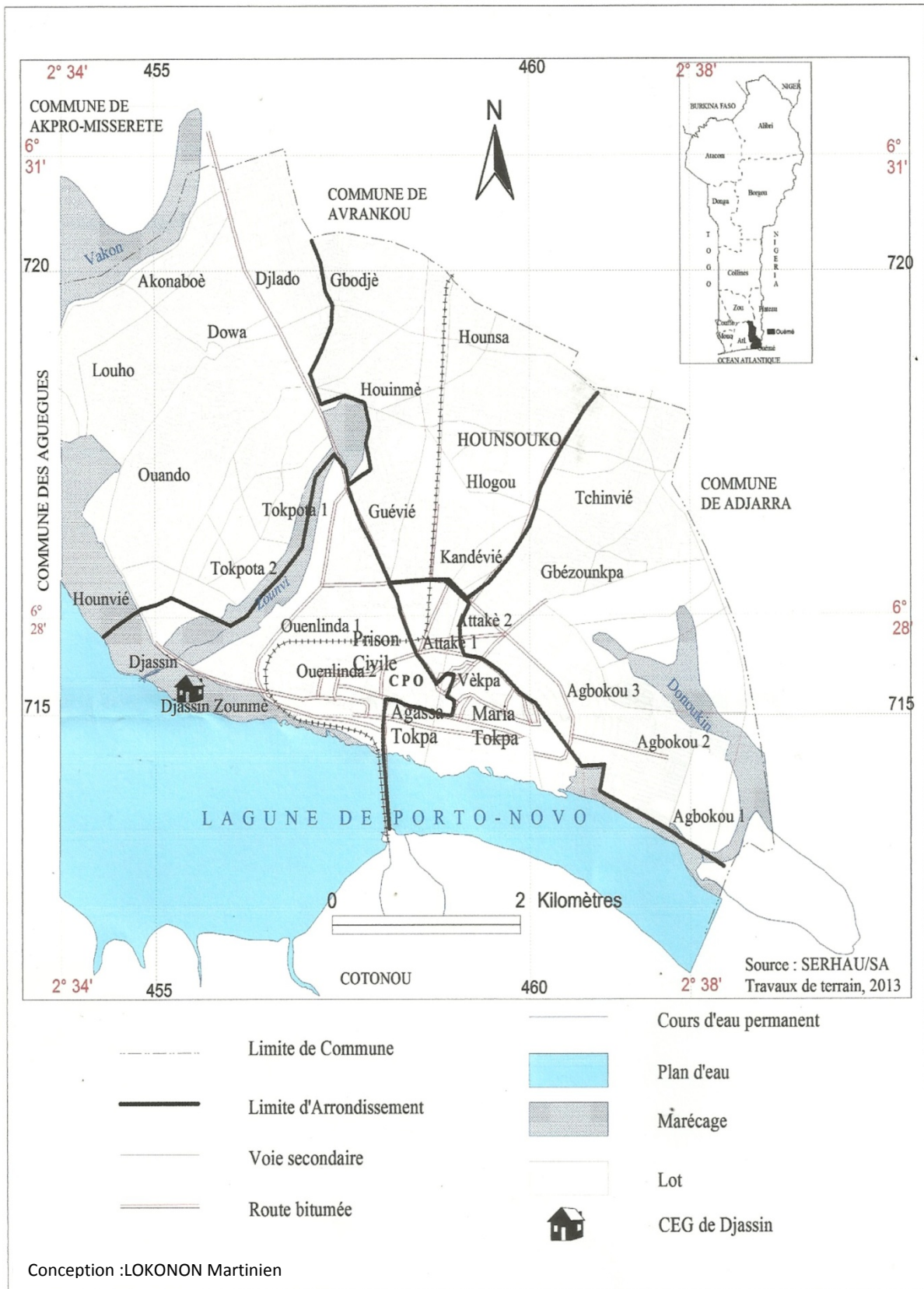


Figure 1 : Carte du cadre d'étude

CHAPITRE II : RESULTATS ET SUGGESTIONS

Le deuxième chapitre de cette recherche, est consacré à la présentation des différents résultats et leur analyse, à la proposition des suggestions pour un meilleur profil environnemental dans le CEG Djassin.

1-Présentation des résultats

1-1-Etat des lieux de l'environnement du collège Djassin

Le Collège d'Enseignement Général (CEG) Djassin présente plusieurs aspects caractérisant son environnement. Selon les investigations, le premier aspect est centré sur les infrastructures. Ces infrastructures se présentent comme suit : les salles de classe réparties en sept blocs ; un bloc administratif et un laboratoire. Par ailleurs, le second aspect concerne les installations sanitaires et sportives. A cet effet, les salles de classe réparties en sept blocs se présentent comme suit :

Au niveau du bloc "A", on dispose de quatre (4) salles de classe pour les élèves et un bureau pour le personnel administratif occupant la fonction d'aide surveillant. Ce bloc est couvert des feuilles de tôle très vétustes. Quant au bloc "B", il compte quatre salles de classe et est couvert en tuile. S'agissant du bloc "C", il compte 6 salles de classe pour les élèves et est couvert en feuille de tôle. Juste derrière le bloc "C", se trouvent des tas d'immondices entourés par des tapis végétaux. En ce qui concerne le bloc "D", il s'agit d'un nouveau bloc qui présente un cadre de travail assez incitatif. Il compte quatre salles et est couvert de feuilles de tôles. Il est juste à l'entrée du collège à droite. Par ailleurs, le bloc "E" compte juste trois salles de classes pour les élèves. Mais il s'agit ici d'un bloc qui ne dispose ni de fenêtres, ni de portes ; ce qui distrait les élèves au moment des activités de classe. Juste à côté du bloc "E", se trouve le bloc "F" qui est un rez-de-chaussée et compte trois (3) salles de classe. Toujours au niveau de ce bloc, se trouve le bureau du censeur adjoint et une grande salle réservée pour les fêtes, conférences et débats. Notons aussi que le présent rez-de-chaussée du bloc "F" se trouve en état de dégradation ; ceci crée un aire d'insécurité totale aux élèves et enseignants. Enfin, le bloc "G" qui compte six (6) salles de classe est couvert en feuille de tôle. Ici, les salles sont encore sans portes ni fenêtres. Ces salles montrent l'aspect d'un lieu de travail non sécurisant pour les apprenants, comme nous pouvons le constater au niveau de la photo 1.



Photo1 : Etat du bloc "G".

Prise de vue : LOKONON Martinien (Juin, 2013)

Cette photo montre l'état de lieu du bloc "G" dont les salles de classes sont sans portes ni fenêtres. Il s'agit des salles très obscures, c'est-à-dire sans ampoules. A voir le bâtiment, on constate qu'il est en état de dégradation avec des tôles rouillées qui coulent en période de pluie. Les fissures des murs montrent que la salle n'est pas sécurisante parce qu'elle peut s'écrouler à tout moment. Aussi compte tenu du fait qu'elle est exposée, tout animal peut y accéder facilement. Ce qui n'est pas bien pour la sécurité des apprenants et même des enseignants.

Au CEG Djassin, le nombre de groupes pédagogiques au premier cycle est de vingt et un (21) et quatorze (14) au second cycle. Quant au bloc administratif, il est différent des autres bâtiments de par sa couleur et sa décoration qui donnent un aspect assez incitatif. Il est couvert en feuille de tôle et est composé du bureau du directeur, de la salle des professeurs, du bureau du comptable gestionnaire et du bureau des secrétaires, de deux (2) bureaux des surveillants et enfin du bureau du censeur principal.

Par ailleurs, le CEG Djassin dispose d'une infirmerie qui se trouve juste au niveau du bloc administratif. Selon les rapports de fin de semestre 2012-2013, l'infirmerie est confrontée à d'énormes difficultés financières pour son fonctionnement.

Hormis l'infirmierie, on trouve les installations sanitaires dont les toilettes des élèves qui sont situées derrière le bloc "E". Ces toilettes sont impraticables, répugnantes et sont en état de dégradation, elles sont entourées de broussailles ce qui empêche les élèves de bien satisfaire leurs besoins. La photo 2 montre cet état de choses.



Photo 2 : Etat des toilettes des élèves.

Prise de vue : LOKONON Martinien (Juin, 2013).

La photo 2 montre l'état impraticable et dégradé des toilettes destinées aux apprenants du CEG Djassin. Les toilettes sont entourées de broussailles et de tas d'immondices. Il faut noter également que ces toilettes sont déjà pleines. Il est donc évident que les apprenants soient réticents dans l'usage de ces lieux d'aisance. Ainsi les élèves satisfont leurs besoins derrière les salles de cours ce qui entrave le bon déroulement des activités pédagogiques. La photo suivante expose ces genres de situation.



Photo 3 : Lieu de satisfaction des besoins biologiques de certains apprenants.

Prise de vue : LOKONON Martinien (Juin, 2013).

Le collège dispose également des installations sportives (terrain de football, de portique de grimper, terrain de basketball etc.) qui se trouvent dans l'enceinte du collège, séparées par un portail de couleur rouge. Le collège dispose d'assez d'équipements sportifs pour le bon déroulement des activités. Cependant, malgré l'espace très vaste réservé pour les activités sportives, force est de constater que certaines activités sportives se déroulent parfois sur la cour du collège. Le phénomène peut s'expliquer par l'effectif des élèves qui dépassent l'espace prévu pour les activités sportives. Le collège dispose aussi d'un parking pour les professeurs et personnels administratifs. Parking qui se trouve juste devant le laboratoire du collège. Parlant de laboratoire, il compte quatre (4) salles et est construit en rez-de-chaussée. Ce bâtiment offre une condition de recherche, de travaux pratiques assez sécurisants et sains pour les élèves. Par ailleurs, on remarque l'inexistence de parking pour les élèves, ce qui entraîne le garage et stationnement des moteurs en désordre dans l'enceinte du collège, devant et derrière certaines salles de classe.

Enfin, s'agissant des aires de restauration encore appelés cantines, celles-ci se trouvent juste derrière le bloc "G". Le présent réfectoire du collège est en état délabrement, entouré par le tapis végétal avec des feuilles de tôle vétustes. C'est aussi le lieu où les vendeuses préparent des mets destinés aux apprenants dans des conditions de manque d'hygiène. La photo suivante expose l'état des lieux du réfectoire destiné aux usagers du collège.



Photo 4 : Etat des lieux de la cantine du CEG Djassin.

Prise de vue : LOKONON Martinien (Juin, 2013).

Ces photos montrent l'état dans lequel se trouve la cantine destinée aux usagers du CEG Djassin. Elle est dans un état délabré, entouré parfois de couvert végétal. C'est

aussi le lieu où se préparent certains repas. Ceci traduit le manque d'hygiène des lieux et aussi la pollution de l'air occasionnée par les fumés.

Le point sur les infrastructures et autres installations étant exposé, on peut se demander ce qu'il en est des environs immédiats du CEG Djassin.

Considérant la situation géographique du CEG Djassin, il importe de dire que les environs du CEG Djassin sont des lieux et des points stratégiques où se mènent plusieurs activités. D'abord, la voie dix(10) sert de point stratégique pour le transport du sable ; le passage des véhicules et camions etc. C'est aussi le point servant de plusieurs activités de vente aux commerçants. L'alentour du collège est le lieu où se développent plusieurs activités des ouvriers. Force est de constater la présence de buvettes, des discothèques qui diffusent la musique à longueur de journée. Les ouvriers, vendeuses et voisins des environnements immédiats sont quelques acteurs de la pollution sonore du collège Djassin.

Par ailleurs, suite aux investigations et observations sur le terrain, l'alentour et l'espace scolaire sert parfois de lieu de cérémonies dit « agô ». Il s'agit des manifestations qui découlent de l'initiative des voisins ou d'autres personnes. Cette situation perturbe l'apprentissage des apprenants car l'occupation de ces alentours à partir du vendredi dans l'après midi constitue des sources de pollutions sonores pour les élèves.

En République du Bénin, l'implantation d'une institution scolaire doit répondre obligatoirement à certaines caractéristiques fondamentales dont l'autorité doit tenir compte pour mieux gérer l'environnement scolaire. Pour implanter un établissement scolaire, on doit tenir compte du choix du site qui doit être calme, facilement accessible, d'une grande étendue située sur le terrain plat et non loin des agglomérations. Telles sont les exigences de la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP) et son service de construction scolaire au Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire.

Qu'observons-nous dans la réalité ? La plupart des collèges d'enseignement général sont construits sur les sites qui ne répondent pas au texte en vigueur. Certes,

certaines CEG répondent plus ou moins aux normes, mais il n'en demeure pas moins qu'il existe beaucoup d'irrégularités au niveau des infrastructures. On peut citer le CEG Djassin qui, malgré le respect des textes, présente néanmoins certaines réalités inconfortables auxquelles il faut trouver des solutions pour créer une condition saine et favorable au processus d'enseignement / apprentissage.

1-2-Problèmes liés à l'environnement du collège et leurs impacts sur le processus d'enseignement / apprentissage

1-2-1 Contraintes liées à l'environnement du CEG Djassin

Situé dans la capitale (Porto-Novo) précisément dans le troisième arrondissement, le Collège d'Enseignement Général (CEG) Djassin est exposé à plusieurs problèmes environnementaux; sources de perturbation du processus d'enseignement/apprentissage. Ces problèmes sont identifiés au sein du collège et dans les environs immédiats.

1-2-1-1 Contraintes au sein de l'établissement

Les contraintes identifiées au sein du collège sont relatives à la question des déchets et aux infrastructures en particulier.

Au collège Djassin, force est de constater que diverses activités des élèves notamment la consommation des aliments, le balayage, le nettoyage etc. sont sources de déchets divers. Ces déchets sont abandonnés sur le sol, aux alentours des classes et deviennent dangereux. Laisser trainer des ordures sur le sol, est malsain et est à l'origine des mauvaises odeurs. De plus, cela attire les mouches, les cafards qui peuvent transporter des germes et les transmettre à d'autres personnes. Les déchets dits inertes c'est-à-dire qui ne sont pas biodégradables, ne subissent aucune modification physique chimique importante. Par exemple, les sachets plastiques, les emballages de biscuits, de jus de fruit etc. vont s'accumuler autour de nos classes. L'incinération des déchets effectués dans une condition peu favorable aux heures de cours, la fumée envahit les salles de classe, polluant ainsi l'atmosphère.

Une enquête auprès des élèves et professeurs a permis d'obtenir des résultats. Le tableau suivant présente ces résultats.

Tableau III : Contraintes environnementales liées à la gestion des déchets

Contraintes liées à la gestion des déchets.	Réponses des élèves		Réponses des professeurs	
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)
Consommation des aliments	74	52,85	06	30
Balayage des salles	06	4,28	02	10
Ordures nauséabondes	31	22,14	04	20
Sachets plastiques, emballage de biscuits	20	14,28	07	35
Propreté relative	09	6,42	01	05
Sans réponse	00	00	00	00
Total	140	100	20	100

Source : Résultats d'enquêtes Juin, 2013

Le tableau III expose les contraintes environnementales qui se posent au niveau de la gestion des déchets au sein du collège Djassin. 52,85 % des élèves et 35 % des enseignants ont soulevé les problèmes de gestion des plastiques, emballages de biscuits. 4,28 % des élèves et 20 % des enseignants ont soulevé le problème de balayage des salles. 22,14 % des élèves et 20 % des enseignants ont soulevé le problème d'ordures nauséabondes derrière les salles de classe. Sur la question de propreté relative, 6,42 % des élèves et 5 % des enseignants ont posé le problème.

On peut déduire de ce tableau que plus de la moitié des élèves et enseignants ont bien perçu les problèmes relatifs à la gestion des déchets. Les deux groupes prenant ainsi acte de ces problèmes environnementaux seront bien déterminés pour remédier à cet état de choses.

Par ailleurs, les infrastructures du collège comme nous l'avons déjà souligné se trouvent dans un état vétuste et délabré créant une atmosphère d'insécurité dans la

psychologie des apprenants. D’abord, les salles de classe se trouvent dans un état d’obscurité c’est-à-dire l’inexistence des ampoules pouvant éclairer les salles. A part le bloc administratif, le laboratoire et le bloc « D », les autres blocs du collège se trouvent dans un état vétuste, des ampoules d’éclairage qui manquent, des tables et bancs qui ne sont pas en parfait état. Aussi, le tapis végétal derrière les salles de classe crée t-il des nuisances à la santé et au processus d’enseignement/apprentissage. Le tableau IV présente l’appréciation de ces problèmes par les groupes ciblés.

Tableau IV : Problèmes environnementaux au niveau des salles de classe selon les élèves et les enseignants

Problèmes enregistrés	Réponses des élèves		Réponses des enseignants	
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)
Salles mal entretenues	23	16,42	08	40
Salles mal éclairées	60	42,25	08	40
Salles sans portes	32	22,85	02	10
Vétusté des salles	25	17,88	02	10
Total	140	100	20	100

Source : Résultats d’enquêtes, Juin, 2013

Le tableau IV expose les contraintes environnementales au niveau des salles de classe selon les élèves et les enseignants. Les problèmes les plus frappants sont l’obscurité des salles de classe représentant 42,85 % des salles mal éclairées chez les élèves et 40 % chez les enseignants. Des salles mal entretenues dont 16,42 % chez les élèves et 40 % chez les enseignants. Les salles sans portes 22,85 % chez les apprenants et 10 % chez les enseignants. La vétusté des bâtiments et infrastructures des salles dont 17,88 % chez les élèves et 10 % chez les enseignants.

Il ressort de ce tableau que les élèves et enseignants ont une perception des problèmes environnementaux qui se posent dans les salles de classe au CEG Djassin.

Ce fort taux relève certainement du constat des élèves qui comprennent l'utilité d'étudier dans un environnement sain et sécurisant. Au niveau des enseignants, le constat est dû au fait que les salles sont mal éclairées, créant ainsi un problème de lecture aisée des fiches de cours.

Toujours dans cette lancée des contraintes environnementales, nous avons identifié un autre problème relatif au lieu d'aisance c'est-à-dire les toilettes. En effet, selon les investigations directes sur le terrain, les toilettes des élèves se trouvent dans un état impraticable, même répugnant et entourées par le couvert végétal créant chez les apprenants un climat d'insécurité totale.

Cette situation amène plusieurs apprenants à satisfaire leur besoin juste derrière les blocs « B » et « C ». C'est ce qui explique la pollution de l'air lors des séances de travail où les enseignants et les apprenants ont du mal à se concentrer. Une enquête faite à ce sujet auprès des groupes cibles renforce notre préoccupation. Le tableau suivant fait le point.

Tableau V: Problèmes environnementaux relatifs aux toilettes de l'établissement selon élèves et enseignants

Problèmes identifiés	Réponses des élèves		Réponses des enseignants	
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)
Négligeable	21	15	06	30
Impraticable	53	37,85	08	40
Répugnant	51	36,42	02	10
En état de dégradation	15	10,37	02	10
Aucune réponse	00	00	02	10
Total	140	100	20	100

Source : Résultats d'enquêtes, Juin, 2013

Le présent tableau expose l'état des toilettes qui sont négligeables. Les élèves et enseignants l'ont exprimé à travers leurs réponses : 15 % chez les élèves et 30 % chez

les enseignants. Quant à l'aspect impraticable des toilettes, chez les élèves, nous avons obtenu comme avis sur la question 37,85 % et 40 % pour les enseignants. S'agissant de l'état répugnant des lieux d'aisance 36,42 % des élèves ont répondu à ce type de problème et 10 % chez les enseignants et personnel. Pour finir, concernant l'aspect de dégradation des lieux d'aisance, 10,73 % des élèves ont soulevé le problème et 10 % chez personnel et enseignants. Considérant ces remarques des élèves et du corps des enseignants, il est question de dire que les différents groupes cibles sont des acteurs bien ciblés pour apprécier l'état des toilettes. En effet, plus de 90 % des élèves ont montré que les lieux d'aisance sont impraticables et en état de dégradation et de plus 80 % des enseignants affirment aussi que les toilettes des apprenants sont dans un état de dégradation et négligées entourées par des tas d'immondices et un couvert végétal. Ce constat des différents groupes cibles doit interpeller les responsables du collège et de la Mairie de l'environnement afin que des mesures soient prises.

Comme autres infrastructures, nous avons le bloc administratif du collège qui est dans un état acceptable comme nous l'avons déjà souligné dans l'état des lieux. Si le bloc administratif et les installations sanitaires constituent des composantes de l'ensemble des infrastructures du CEG Djassin, l'aire de restauration appelée communément cantine ou réfectoire joue un rôle important dans la vie des apprenants.

S'agissant de la cantine, comme nous l'avons déjà dit, elle se trouve juste derrière le bloc « G » à gauche, à l'entrée du collège. Selon les investigations et entretiens avec les vendeuses du collège, des dispositions sont prises par l'infirmerie du collège pour assurer les vaccinations et l'hygiène des repas qui sont servis. Mais force est de constater que l'emplacement du réfectoire est source de perturbations des activités éducatives. Certaines vendeuses préparent manger dans les lieux d'où les fumées, les odeurs des repas distraient les enfants de la 6^{ème} et 5^{ème} du bloc « G ». On note aussi l'état vétuste des toits des cantines, le manque d'hygiène des lieux et la présence du tapis végétal. Le tableau VI présente les problèmes environnementaux au niveau de la cantine.

Tableau VI : Les problèmes environnementaux relatifs aux aires de restauration selon élèves et enseignants

Problèmes identifiés	Réponses des élèves		Réponses des enseignants	
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)
Odeurs peu agréables	36	25,72	01	05
Manque d'hygiène	53	37,85	06	30
Aucune réponse	00	00	12	60
Etat des toits	51	36,42	01	05
Total	140	100	20	100

Source : Résultats d'enquêtes, Juin, 2013

Le tableau VI présente les problèmes environnementaux en rapport à l'aire de restauration encore appelée cantine du CEG Djassin. Les problèmes les plus soulevés par les groupes cibles sont ceux des odeurs peu agréables qui distraient les enfants dont 25,72 % chez les élèves et 55 % chez les enseignants. Aussi, le problème de manque d'hygiène des lieux est estimé par 37,85 % des élèves et 30 % chez les enseignants. A cela, s'ajoute le problème de vétusté des feuilles de tôle dont 36,42 % des élèves se prononcent sur la question et 5 % chez les enseignants. Mais 60 % des enseignants ne se sont pas exprimés. Il ressort alors de ce tableau que les problèmes d'hygiène et de sécurité alimentaire se posent. Retenons que nombreux sont les enquêtés qui n'ont pas voulu s'exprimer. Il faudra alors que des dispositions soient prises pour le contrôle et le suivi des mets, l'assainissement de la cantine. Il faut aussi revoir l'emplacement du réfectoire. Le manque d'entretien des lieux et repas peut être source des maladies diarrhéiques qui sont souvent à l'origine des infections alimentaires. Les 60% des enseignants qui ne se sont pas prononcés sont certainement le groupe de ceux qui ne fréquentent pas les cantines du collège.

1-2-1-2 Contraintes dans les environs immédiats du collège

Dans les environs immédiats du collège, les contraintes environnementales sont liées à la pollution atmosphérique et à la pollution sonore. Ces deux types de problèmes sont des facteurs perturbant aussi le processus d'enseignement-apprentissage.

S'agissant de la pollution atmosphérique encore appelée pollution de l'air, elle désigne l'émission dans la couche atmosphérique des gaz, des fumées ou substances de nature à incommoder les êtres vivants, à compromettre la santé ou la sécurité publique ou susceptible de nuire à la production agricole, à la conservation des mouvements ou aux caractères des sites (Extrait de la loi cadre sur l'environnement n° 98-030 du 12-02-1999). Dans le cadre de cette étude sur l'environnement en milieu scolaire, la combustion est le principe fondamental de la pollution de l'atmosphère. Cette pollution est due à l'incinération des ordures et la pollution parfois des camions, qui circulent sur la voie dix (10).

L'incinération des ordures se fait dans le voisinage immédiat du collège. Effectuée dans une condition peu favorable, la fumée envahit tout l'environnement du collège. De même, les poussières constituant des particules solides dans l'atmosphère sont aussi des éléments importants de sa contamination pour l'action humaine. En dehors de la pollution atmosphérique, se pose aussi le problème de la pollution par le bruit.

D'abord, la pollution sonore comporte l'aspect de l'effet néfaste du bruit sur une personne. La pollution sonore représente une nuisance non négligeable pour l'homme et dépendra elle-même de composants multiples, contextuels, personnels et culturels. Le bruit qui se propage dans l'air affecte alors l'homme dans ses activités mais aussi perturbe les écosystèmes.

Au CEG Djassin, le bruit gêne considérablement la communication, la mémorisation et le travail à l'exception de certaines tâches manuelles. On observe très nettement dans ce collège, chez les élèves évoluant dans un milieu bruyant, des difficultés d'apprentissage scolaire de même que des perturbations de leur santé et sur

le processus d'enseignement/apprentissage. Elle peut conduire également à des pertes auditives mais aussi à différentes pathologies. L'emplacement des salles du bloc « D » non loin de la voie 10, des buvettes et discothèques dans l'alentour qui diffusent la musique à longueur de journée, le vrombissement des moteurs etc. sont autant de problèmes que nous enregistrons au CEG Djassin.

Il en résulte que la pollution sonore altère notre environnement et les conditions de travail des apprenants en milieu scolaire. Le diptyque enseignement /apprentissage est ainsi affecté lorsqu'on est régulièrement perturbé par les bruits dans le travail.

La lutte contre les nuisances sonores constitue un enjeu environnemental pour la santé publique particulièrement, au niveau des jeunes.

Tels se présentent les problèmes environnementaux au sein de l'établissement et dans les environs immédiats. Ces problèmes ont des impacts sur le processus d'enseignement/apprentissage.

1-2-2 Impacts des problèmes environnementaux

1-2-2-1 Impacts sur les différents acteurs et usagers de l'établissement

Ces conséquences sont relatives à la gestion des déchets, à la présence du tapis végétal et à l'incinération des déchets.

Les déchets derrière les salles de classe et dans la cour du collège peuvent entraîner la pollution de l'air par leurs odeurs nauséabondes. Or, les maladies liées à la pollution de l'air sont multiples. Elles vont de simples irritations aux intoxications chroniques. Quant à la présence du couvert végétal derrière les salles et dans la cour du collège, il peut donner naissance à plusieurs insectes d'où la présence du paludisme que nous enregistrons souvent au CEG Djassin, information obtenues suite à un entretien avec l'infirmier du collège. Cependant, l'incinération des ordures par les voisins des environs immédiats et celle effectuée au sein du collège les mardis ou vendredi entraînent des fumées qui intoxiquent les apprenants et usagers du collège. La pollution de l'air est facteur des crises d'asthme, des céphalées intenses, des phénomènes d'irrigation conjonctivale, des bronchites et infections pulmonaires. Les

apprenants et autres usagers du collège étant exposés aux différents polluants émis dans la nature sont donc sujets aux maladies. Si les polluants atmosphériques font l'objet de nuisance pour l'ensemble scolaire au CEG Djassin, l'impact des problèmes environnementaux s'observe également sur le processus d'enseignement-apprentissage.

1-2-2-2 Impacts sur le processus d'enseignement/apprentissage

Comme nous l'avons souligné dans le chapitre I, au niveau de la clarification des concepts, le diptyque enseignement/apprentissage désigne l'activité des acteurs de l'éducation c'est-à-dire le maître ou formateur d'une part, l'élève ou plus généralement l'apprenant d'autre part. L'activité de ces acteurs de l'éducation se déroule dans une salle de classe. Force est de constater que plusieurs blocs du collège notamment le bloc « D » subit la pollution sonore à n'importe quelle heure de la journée. Cette pollution est liée aux bruits des véhicules, des camions, des discothèques et buvettes dans les alentours du collège. Comme impact, les salles de classe sont troublées et les élèves sont distraits. Quant aux enseignants, ils n'arrivent pas à bien se concentrer pour donner le meilleur d'eux-mêmes. Il arrive aussi des fois où l'on quitte une salle en plein cours pour occuper une autre libérée par d'autres élèves. Des fois, même en pleine circulation, le système pneumatique de certains véhicules explose et provoque un bruit assourdissant qui désoriente les élèves. Il en ressort que les bruits gênent considérablement la communication des professeurs en situation de classe, le travail et la concentration des apprenants. Or l'exposition prolongée au bruit peut constituer une menace non seulement pour la santé, mais elle peut également affecter le rendement scolaire lorsqu'on est régulièrement perturbé.

Parlant toujours des impacts des problèmes environnementaux sur le processus d'enseignement/apprentissage, nous avons aussi l'odeur des repas provenant de l'aire de restauration qui distrait les apprenants et les professeurs en pleine situation de classe. Ceci est dû à la présence de la cantine qui est derrière le bloc de certaines salles de classe. On retient alors comme impact ; le manque de concentration des professeurs et apprenants. Par ailleurs, l'absence d'éclairage des salles de classe en milieu scolaire entraîne le manque de concentration au cours des activités, car l'apprenant a du mal à

lire au tableau et dans ses cahiers. Cette situation a pour résultat la fatigue physique, intellectuelle, morale et pour finir la baisse du rendement scolaire. De même, les toilettes en état délabré ne sont plus fréquentées par les apprenants. Ainsi, en pleine situation de classe, certains élèves n'arrivent pas à satisfaire leur besoin naturel alors qu'ils sont dans l'établissement. Une telle situation peut empêcher les apprenants à suivre le cours, d'où les risques d'assimilation et facteur de baisse du rendement scolaire.

Le tableau VII qui suit, illustre les impacts des problèmes environnementaux au CEG Djassin.

Tableau VII : Evaluation des impacts des problèmes environnementaux sur le processus d'enseignement/apprentissage.

Evaluation des impacts	Réponses des élèves		Réponses des enseignants	
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)
Manque de concentration	76	54,28	06	30
Problèmes de santé	16	11,14	02	10
Problèmes de bruit	48	34,28	08	40
Risques d'accident	00	00	04	20
Total	140	100	20	100

Source : Résultats d'enquêtes, Juin, 2013

Le tableau VII présente l'évaluation des impacts des problèmes environnementaux sur le processus d'enseignement/apprentissage dans le cadre scolaire selon les élèves et enseignants. 54,28 % des élèves déclarent le manque de concentration c'est-à-dire qu'ils sont distraits en classe. 30 % des enseignants donnent la même réponse; 11,44 % d'élèves et des enseignants soulèvent les problèmes environnementaux sur la santé; 34,28 % des élèves et 40 % des enseignants soulèvent

le problème du bruit qui perturbe les cours et pour finir, 20 % des enseignants posent le problème d'accident.

De ce tableau, nous pouvons dire que les élèves et les enseignants sont les acteurs privilégiés pour évaluer les impacts des problèmes environnementaux dans le cadre scolaire. Cette enquête relève que les élèves sont distraits par les bruits des camions et autres facteurs qui entraînent le manque de concentration en classe. 54,28 % des élèves ont soulevé les impacts des problèmes environnementaux sur le manque de concentration et 30 % d'enseignements ont aussi soulevé le même problème.

Dans une telle condition, on ne peut pas s'étonner que les apprenants dont le niveau est en baisse, ou n'arrivent plus à bien assimiler les cours ou autrement dit tombent malade. On peut éviter ces problèmes si les dispositions sont prises. C'est dans cette optique que les perspectives pour l'assainissement du collège sont proposées.

2-Perspectives pour l'assainissement d'un cadre sain et sécurisant du collège

Dans le cadre de l'assainissement du collège, des dispositions préliminaires sont prises. Ces dispositions consistent à évacuer certaines ordures de l'intérieur de l'établissement pour la devanture du collège qui est transformé en dépotoir de toutes sortes d'ordures. La photo suivante montre cela.



Photo 5 : Lieu de dépôt des ordures devant le CEG DJASSIN.

Prise de vue : LOKONON Martinien (Juin, 2013).

Cette photo montre le lieu d'évacuation de certaines ordures provenant de l'intérieur du collège. Ceci devient un lieu de dépôt des déchets par les usagers du collège et ceux des environs. On peut dire que pour les autorités du collège des dispositions sont en train d'être prises. Mais ce n'est pas encore le lieu idéal où ces déchets doivent être évacués, car il s'agit de la devanture du collège. Donc cette devanture doit être aussi saine et sécurisante pour les usagers.

2-1 Présentation des résultats d'enquêtes sur les stratégies de participation : commentaire et analyse

Travailler dans un environnement sain et sécurisant est primordial pour les élèves, personnel, enseignants et usagers en milieu scolaire. Dans cette logique et dans l'intention de trouver des solutions pour supprimer ou réduire les contraintes environnementales en milieu scolaire, une partie du questionnaire de notre enquête porte sur les stratégies à adopter. Des deux groupes, nous avons obtenu des résultats qui se présentent sous forme de tableau suivis de commentaire et d'analyse.

Tableau VIII : Proposition de stratégies pour réduire/supprimer les contraintes environnementales dans la cour de l'établissement selon les élèves et enseignants.

Propositions de stratégies	Réponses des élèves		Réponses des enseignants	
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)
Installer plus de paniers à ordures	63	45	05	25
Engager un service d'entretien	51	36,43	08	40
Création de brigade d'entretien	12	8,57	03	15
Sans réponse	00	00	01	05
Balayage régulier	14	10	03	15
Total	140	100	20	100

Source : Résultats d'enquêtes, Juin, 2013

Le tableau VIII présente les propositions de stratégies pour supprimer ou réduire les problèmes environnementaux dans la cour du collège ; propositions faites par les élèves et enseignants : 45 % et 25 % souhaitent que l'on installe plus de paniers à ordures ; 36,43 % des élèves et 45 % des enseignants proposent que l'on engage un service d'entretien ; 8,57 % d'élèves et 15 % des enseignants souhaitent l'installation d'une brigade d'entretien ; 10 % des élèves et 15 % des enseignants proposent que la cour du collège soit régulièrement balayée. C'est dire que la communauté scolaire tient à réduire les problèmes environnementaux et désire vivre dans un cadre sain et sécurisant pouvant faciliter l'acquisition des savoirs. Ces résultats montrent que les responsables du collège peuvent faire confiance en ces deux groupes-cibles pour supprimer ou réduire les problèmes environnementaux. Si plus de 90 % des élèves et 80 % des enseignants ont fait des propositions de stratégies constructives, cela montre une fois encore qu'enseignants et élèves constituent le meilleur d'un ensemble sur lequel la société peut compter.

Au total on demande aux responsables de l'établissement une bonne détermination pour rendre le cadre propre, sain et sécurisant en imposant une ligne de bonne conduite aux élèves. La cour du collège, les toilettes doivent être dans un état de propreté permanente. Des dispositions pratiques doivent être prises afin que les installations soient en matériaux adéquats.

A la question de proposition de stratégie pour réduire ou supprimer les contraintes environnementales dans les salles de classes, apprenants et enseignants dans leur suggestions ont permis d'avoir les résultats suivants. C'est ce que montre le tableau suivant

Tableau IX: Proposition de stratégies pour réduire/ supprimer les problèmes environnementaux dans les salles selon les élèves et enseignants.

Approches de solution	Réponses des élèves		Réponses des enseignants	
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)
Construire de nouveaux blocs	20	14,28	06	30
Eviter de faire les cours dans les salles perturbées	47	33,57	04	20
Responsabiliser les élèves	11	7,85	00	00
Sensibiliser les élèves à vider les ordures des salles	10	7,14	02	10
Mettre des ampoules dans les salles	52	37,16	08	40
Sans réponse	00	00	00	00
Total	140	100	20	100

Source : Résultats d'enquête, Juin, 2013

Le tableau IX présente des propositions des stratégies pour réduire ou supprimer les problèmes environnementaux dans les salles de classe ; 14,28 % des élèves et 30 % des enseignants proposent la construction de nouveaux blocs de travail, 33,57 % des élèves et 20% des enseignants souhaitent qu'on évite de faire les cours dans les salles qui sont souvent perturbées par les bruits ; 7,14 % et 10 % des élèves et enseignants souhaitent que l'on sensibilise sur l'évacuation des ordures, 37,16 % des élèves et 40 % des professeurs souhaitent que l'on installe des ampoules dans les salles de classes et 7,85 % des élèves proposent que tous les apprenants soient

responsabilisés. Le présent tableau permet aisément de comprendre que la majorité des élèves et enseignants sont capables d'être des acteurs sur qui l'on peut compter pour réduire ou supprimer les problèmes environnementaux au niveau des salles de classe. Il faut donc les sensibiliser, les responsabiliser afin qu'ils participent au maintien de leur cadre scolaire

Dans l'objectif de compter d'abord sur ces groupes cibles à savoir enseignants et élèves, nous avons insisté lors de notre enquête qui nous donnent d'autres précisions de stratégies pour la réduction ou la suppression des problèmes des environnementaux. Les résultats relèvent une fois encore par le tableau suivant que les deux groupes cibles sont des acteurs capables de réduire ou de supprimer les problèmes environnementaux selon élèves et les enseignants.

Tableau X : Autres précisions de stratégies pour supprimer ou réduire les environnementaux selon les élèves et enseignants

Autres stratégies	Réponses des élèves		Réponses des enseignants	
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)
Entretien des toilettes	72	51,42	07	35
Contrôle de la cantine	50	35,73	02	10
Sensibilisation sur la pollution	06	4,48	05	25
Création des boîtes à suggestion	12	8,57	03	15
Sans réponse	00	00	03	15
Total	140	100	20	100

Source : résultats d'enquêtes, Juin, 2013

Ce tableau qui présente d'autres stratégies proposées par des élèves et enseignants pour réduire ou supprimer des contraintes environnementales montre que les deux groupes cibles sont déterminés à l'éradication des problèmes. Plus de 90 % des élèves et 70 % des enseignements ont donné d'autres précisions dans la lutte contre les problèmes environnementaux du collège. Nous pouvons donc dire que les enseignants et les élèves constituent la charnière principale sur laquelle on peut compter dans la lutte contre la nuisance.

2-2 Suggestions

2-2-1 A l'endroit des élèves du CEG Djassin

Pour l'instauration d'un environnement sain et sécurisant, nous pouvons suggérer aux élèves qu'ils :

- s'organisent pour les séances de salubrité périodique qui constituent un apprentissage pour la vie et ne peuvent être considérées comme une corvée à assurer ;

- jettent papiers et sachets dans les paniers à ordures disposés à des endroits précis ;

- constituent des équipes par promotion pour l'entretien journalier et le contrôle des tâches de salubrité. A cet effet, les responsables élus dans les différentes promotions doivent veiller à ce que les équipes assurent la propreté journalière des salles de classe et le balayage des portions de cour attribuées aux différentes promotions. En ce qui concerne les séances de salubrité les élèves de chaque promotion doivent arriver pour le balayage de l'établissement et l'entretien des salles de classes. Ainsi les responsables de chaque promotion assistés des surveillants généraux peuvent assurer l'encadrement afin que les tâches soient exécutées dans un esprit de responsabilité.

2-2-2 A l'endroit des professeurs

En ce qui concerne les enseignants, leur participation est fondamentale et nécessaire car ils constituent la courroie de transmission entre élèves et administration. Ils doivent donc :

- sensibiliser les apprenants à respecter leur cadre environnemental ;

- aider les services de la surveillance dans l'exécution des travaux de salubrité ;

- endosser la responsabilité qui peut leur être confiée par le premier responsable du collège ;

- proposer des solutions idoines pour la gestion saine et sécurisante du cadre scolaire.

La sensibilisation de la part des enseignants peut se faire pendant les cours et dans un esprit de pluridisciplinarité.

Le service de la surveillance étant celui de faire respecter les consignes, les enseignants peuvent aider le personnel dans ce sens afin que les élèves observent les règles d'hygiène pour maintenir leur cadre de vie scolaire propre et sain. Les enseignants peuvent également prendre des initiatives par des propositions constructives à l'attention des responsables de l'établissement. Ainsi, dans un dynamisme conjugué, enseignants et membres de l'administration auront à contribuer à la bonne gestion environnementale et à rendre leur environnement de travail sain et sécurisant.

2-2-3- A l'endroit des membres d'administration du collège.

Pour un environnement sain et sécurisant du collège, nous suggérons une participation active des responsables de l'administration scolaire qui se chargeront de :

- faire des affiches de sensibilisations relatives au respect de l'environnement en milieu scolaire par les élèves eux-mêmes ;

- organiser des séances de sensibilisation sur les impacts des nuisances environnementales en milieu scolaire ;

- créer des clubs « environnement » dans toutes les classes ;

- pourvoir en nombre suffisant des salles de classes, et dans la cour de récréation des paniers à ordures ;

- procéder à un curage des toilettes et revoir la position du réfectoire

- solliciter l'aide du Ministère et d'autres institutions pour la construction de nouveaux blocs ;

- revoir les clauses pour la location des espaces scolaires lors des cérémonies.

La réalisation des affiches de sensibilisation pour la bonne gestion de l'environnement doit être sélectionnée et primée. Ces affiches, une fois sélectionnées seront mises en conformité et disposées par endroits dans la cour de récréation,

invitant les uns et les autres au respect du cadre scolaire et à l'observation des règles environnementales en milieu scolaire.

A travers les séances de sensibilisation auxquelles nous pouvons volontiers assister, les responsables de l'administration pourront faire appel aux services techniques de la Mairie, à certaines personnes ressources de l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE), pour entretenir la communauté scolaire sur les impacts des nuisances en milieu scolaire. Le club « Environnement » sera le creuset au sein duquel les principaux acteurs de l'établissement peuvent se ressourcer et se former pour bien entretenir le cadre scolaire. On pourra à cet effet désigner ou nommer un responsable enseignant encadreur. Quant aux cellules « Environnement » des classes, leur rôle consistera à veiller à la propreté des classes. A leur tête doivent se trouver des responsables de classes élus qui vont veiller à ce que les salles de classes soient en tout état salubres.

L'organisation des séances de salubrité doit être annoncée par le service qui se charge de l'ordre et de la discipline. Au cours de ces séances, la cour du collège, ses toilettes seront nettoyées. Les agents de salubrité engagés se chargeraient d'assurer la propreté des classes, de la cour et dépoussiérer portes et persiennes des fenêtres des blocs pendant la période qui sera jugée favorable pour l'administration du collège.

Les membres d'administration doivent insérer dans leurs clauses, l'octroi des espaces scolaires, le règlement qui stipule que les cérémonies pourront avoir lieu à partir du samedi soir où les élèves ne sont plus en classe. A tous ces aspects évoqués, les responsables du collège doivent aborder le problème avec tact et souplesse dans un esprit d'objectivité afin que l'environnement de travail soit un cadre vivable et sécurisé.

2-2-4- A l'endroit des vendeuses

Etant chargées de proposer divers mets aux apprenants, elles doivent procéder :

-au ramassage régulier des sachets en plastiques, papiers, bols, assiettes qui encombrent la cour à la fin des récréations et assurer aussi la salubrité du collège par le balayage et l'entretien de leur point de vente ;

-à l'entretien de leurs tenues. A cet effet, deux (2) tenues uniformes peuvent leur être proposées et doivent être toujours propres ;

-à prendre soin du repas des apprenants ;

-à présenter dès le début d'une nouvelle année scolaire, au chef de l'établissement, par le biais du service médical, leur carnet de vaccination à jour et leur bulletin de santé ;

-à ne plus préparer au sein du collège,

-amener les repas à l'heure de récréation.

2-2-5- A l'endroit des autorités du troisième arrondissement de la capitale Porto-Novo

Le CEG Djassin est implanté dans le troisième arrondissement de Porto-Novo. Nous ne saurons terminer notre étude sans lancer un appel aux responsables politico-administratifs dudit arrondissement qui serviront de porte-paroles auprès de la Mairie de Porto-Novo. Nous suggérons aussi au service de la scolarité de notre arrondissement :

-d'organiser des visites au CEG Djassin pour s'enquérir des contraintes environnementales qui se posent au collège et sensibiliser le monde scolaire sur l'importance d'un cadre de travail sain et sécurisé ;

-d'installer à l'intérieur et à l'extérieur du collège, des bacs à ordures appropriées qui ont été proposées par les services compétents de la Mairie ;

- de procéder à la construction de nouveaux blocs et à la réfection des portes, fenêtres des blocs existants.

Organiser des visites dans l'établissement consiste, en association avec les services techniques et des personnes ressources à se mettre au courant des problèmes qui se posent et trouver des voies et moyens pour leur solution. Concernant la dotation des bacs à ordures, elle permettra de bien gérer les ordures avant ramassage. Quant à la construction et à la réfection des infrastructures les autorités doivent injecter un minimum de fond pour aider le collège.

En guise de conclusion partielle, il est question de retenir que, l'homme a besoin d'un environnement propre, calme, et sécurisant pour exercer des activités de réflexions afin d'en tirer profit. Cet environnement doit être quotidiennement entretenu afin de le garder dans les conditions requises. Il faut sensibiliser davantage les élèves et usagers des lieux de savoir afin que les questions de gestions de l'environnement soient respectées.

CONCLUSION GENERALE

La réussite de l'éducation à l'école, dans nos collèges et lycées nécessite la présence de plusieurs conditions. Parmi ces conditions, le cadre dans lequel se déroule l'éducation est une condition sine qua non pour la réussite de cette dernière. Il a une influence sur les travaux des éducateurs et des éduqués.

L'enseignement doit être épargné de toutes nuisances environnementales car les activités de réflexion ont besoin d'être exercées dans un environnement propre et calme. Autrement dit, l'éducation, voire l'enseignement, doit être exempt de toute nuisance environnementale.

Malheureusement, aujourd'hui, vu la fonctionnalité du cadre scolaire, avec l'évolution démographique enregistrée, la gestion du milieu scolaire devient difficile occasionnant ainsi des effectifs pléthoriques. Aussi, les projections non effectuées dans le temps et dans l'espace, de même que le non respect des critères d'implantation d'un collège sur des sites adéquats en sont quelques facteurs limitant.

La plupart de nos écoles et collèges aujourd'hui sont confrontés à des réalités du milieu qui perturbent leur fonctionnement et deviennent un problème. Ces différentes difficultés ont des impacts sur les usagers de ses écoles et collèges et sur le travail en milieu scolaire.

Il urge alors de prendre des dispositions pour une application sans complaisance afin que les exigences pour l'implantation et le fonctionnement d'une institution scolaire soit respectées. Il faudrait également veiller à l'hygiène en milieu scolaire et surtout à la qualité des infrastructures afin que les écoles, lycées et collèges retrouvent un minimum de tranquillité pour bien réussir le processus d'enseignement /apprentissage.

BIBLIOGRAPHIE

1- OUVRAGES GENERAUX

- BOKO (M.) : *Pollution de l'Environnement et Santé Publique*, Mai 2004, UAC, Centre Interfacultaire et de recherche en environnement pour le développement durable (C.I.F.R.E.D.).
- PICHAT (PH) : *La gestion des déchets*, Editions Flammarion, 1995.
- VIAL (J) & MAGNIOTTE (A)v: *D'hier à demain, l'éducation civique et sociale*, Toulouse, Editions Erès, 1992, 167 Pages.

2- OUVRAGES SPECIFIQUES

- DYOTTE, GUY (1991) : *Joufou respecte l'environnement*. Editions du Trécarré, 32 Pages.
- FAUTEUX, ANDRE (1999) : *Du calme les enfants*. Guide ressources, Vol. 14, n°5, Jan. 1999, p 45-47.
- HARDY, JACQUES (1999) : *Municipalité et qualité de l'air intérieur*, Juin-Juill. 1999, P. 20-21.
- MALDAGUE M. : *Problématique de la crise de l'environnement*, Université Laval, 230 pages.
- MATHIEU, J.I (1995) : *la protection internationale de l'environnement*, PUF, Paris, 127 pages
- RAUCH, A. (1983) : *le souci du corps : histoire de l'hygiène en éducation physique*. Paris : l'éducateur.

3- MEMOIRES

- ABBEY G, (2008) : *L'impact de l'environnement naturel et socio-économique sur le rendement scolaire : cas du CEG Grand-Popo*, Mémoire de CAPES, Porto-Novo, ENS, 46 pages.
- HOUGNI,(2005) : *essai d'évaluation de la gestion des déchets solides dans Porto-Novo ENS/Porto-Novo*
- LAWSON L. M. (2005) : *La gestion de l'environnement en milieu scolaire : cas du CEG Gbégamey*, Porto-Novo, ENS ; 69 pages.

4- AUTRES PUBLICATIONS

- *Le guide à l'éducation environnemental, programme de l'éducation environnemental*, 1998, Corps de la Paix-Cotonou : Agence Béninoise pour l'Environnement, agence 21 national, Janvier 1997.
- *Agenda de l'environnement*, 2000, CTZ, Ministère de l'Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme.
- *Guide pratique de gestion administrative et financière des établissements d'enseignement secondaires* ; avec le concours de la mission française de coopération et d'action culturelle.

5- AUTRES SOURCES

- NEKPO CELESTIN, Cours, Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo, 2010-2011.
- SAGBO L. L. BERNARD FIDELE, Cours *Animation et gestion de la classe d'histoire et de géographie*, 2011-2015
- QUENUM, Cours *Environnement et Aménagement*, 2010-2011.

6- DICTIONNAIRES

- LAROUSSE (1986) : *Petit Larousse en couleur*, Larousse Paris, 1677 pages
- Le PETIT ROBERT (1990) : *dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Ed. Le Robert, 12147 pages.
- GEORGES P. (1984) : *dictionnaire de géographie*, Ed. PUF, Paris, 485 pages.
- LAFON R. : *Le vocabulaire psychopédagogie et psychiatrie de l'enfant*, PUF, Paris, 588 pages
- PIERON H. (1979) : *vocabulaire psychologique*, PUF, Paris, 588 pages.

7- WEBOGRAPHIE

- <http://www.ns.ec.gc.ca/community/cap/thefactsheetf.html>, consulté le 10 juin 2013 à 13h 03.
- <http://www.schoolnet.ca/future/related/content.fr>, consulté le 29 mai 2013 à 21h 15.
- <http://www.hc-sc.gc.ca/hppb/children/français/sec1-1.htm> consulté le 15 mai 2013 à 11h 19

- <http://www.chaminade-kara.net/IMG/pdf/gestiondelenvironnementenmilieuscolaire.pdf>, consulté le 03 juillet 2013 à 9h 23

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Situation géographique du CEG Djassin dans la ville de Porto-Novo.....17

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : centre de documentation, nature des documents et type d'informations recueillies.....	12
Tableau II : répartition des élèves et personnel enseignant par ancienneté et par groupe.....	13
Tableau III : Contraintes environnementales liées à la gestion des déchets.....	23
Tableau IV : Problèmes environnementaux au niveau des salles de classe selon les élèves et les enseignants.....	24
Tableau V : Problèmes environnementaux relatifs aux toilettes de l'établissement selon élèves et enseignants.....	25
Tableau VI : Les problèmes environnementaux relatifs aux aires de restaurations selon élèves, enseignants.....	27
Tableau VII : Evaluation des impacts des problèmes environnementaux sur le processus d'enseignement/apprentissage.....	31
Tableau VIII : Proposition de stratégies pour réduire/supprimer les contraintes environnementales dans la cour de l'établissement selon les élèves et enseignants..	33
Tableau IX : Proposition de stratégies pour réduire/ supprimer les problèmes environnementaux dans les salles selon les élèves et enseignants.....	35
Tableau X : Autres précisions de stratégies pour supprimer ou réduire les environnementaux selon les élèves et enseignants.....	36

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Etat du bloc "G".....	18
Photo 2 : Etat des toilettes des élèves.....	19
Photo 3 : Lieu de satisfaction des besoins biologiques de certains apprenants.....	19
Photo 4 : Etat des lieux de la cantine du CEG Djassin.....	20
Photo 5 : Lieu de dépôt des ordures devant le CEG Djassin.....	32

ANNEXES

FICHE D'ENQUETE

Dans le cadre de nos recherches portant sur « Rôle d'un environnement sain et sécurisant dans les Etablissements d'enseignement secondaire de Porto-Novo : cas du **CEG DJASSIN** » nous sollicitons votre collaboration en vous priant de bien vouloir nous fournir les informations nécessaires par le jeu de questionnaire.

Année scolaire 2012-2013

Elève :

Enseignant :

Identification de l'enquête

1- Cycle

2- Âge

3- Ancienneté

Identification de l'état de l'environnement du collège

4- Comment se présente l'état de l'environnement du CEG Djassin?

- Bloc.....
- Salle de classe.....
- Aire de restauration.....
- Toilette.....
- Bloc administratif.....

5- Autres observations sur l'environnement du collège

Identification des problèmes environnementaux

6- A quoi ces problèmes / nuisances sont- ils liés ?

6-1 Aux solides /ordures

6-2 A la pollution des ordures nauséabondes

6-3 A la pollution des urines posées sur les murs

6-4 A la pollution par le bruit

6-5 A l'obscurité des salles de classe

6-6 Autres problèmes.....

7- Le cadre d'implantation du collège favorise t-il pour vous une bonne concentration ?

Oui Non

Si non, expliquez-
vous.....

Analyse des impacts / conséquences

8- Quels sont les impacts de ces problèmes sur le processus d'enseignement /apprentissage ?

9- Autres impacts de ces problèmes

Proposition de stratégies

10- Quelles stratégies proposez-vous pour réduire les problèmes environnementaux

10-1 La cours de l'établissement

10-2 Derrière les salles de classe

10-3 Autres

Merci pour votre participation !!!

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
SIGLE ET ABREVIATION.....	iv
RESUME.....	v
INTRODUCTION.....	1
<u>CHAPITRE I : CONTEXTE THEORIQUE, DEMARCHE</u>	
METHODOLOGIQUE	3
1-Contexte théorique.....	3
1-1-Problématique	3
1-2-Hypothèse de travail.....	4
1-3-Objectif de l'étude.....	5
1-3-1-Objectif Global.....	5
1-3-2-Objectifs spécifiques.....	5
1-4-Clarification des concepts.....	5
1-5-Revue de littérature.....	8
2-Démarche méthodologique.....	10
2-1- Données utilisées.....	10
2-2-Techniques et outils de collecte des données.....	11
2-3-Collecte des données.....	11
2-3-1- Recherche documentaire.....	11
2-3-2-Enquête de terrain.....	13
2-3-3-Population cible et échantillonnage.....	13
2-4-Traitement des données et analyse des résultats.....	14
2-4-1-Dépouillement.....	14
2-4-2-Saisie et analyse des données	14
2-5-Difficultés rencontrées et limites du travail	14
3-Présentation du cadre d'étude.....	15
3-1 Données historiques.....	15

3-2 Situation géographique.....	15
---------------------------------	----

CHAPITRE II : RESULTATS ET DISCUSSION

1-Présentation des résultats.....	17
1-1Etat des lieux de l'environnement du collège Djassin.....	17
1-2-Problèmes liés à l'environnement du collège et leurs impacts sur le processus d'enseignement / apprentissage.....	22
1-2-1-Contraintes liées à l'environnement du CEG Djassin.....	22
1-2-1-1-les contraintes au sein de l'établissement.....	22
1-2-1-2-les contraintes dans les environs immédiats.....	27
1-2-2-Impacts des problèmes environnementaux.....	29
1-2-2-1-Impact sur les différents acteurs et usagers du collège.....	29
1-2-2-2-Impact sur le processus d'enseignement /apprentissage.....	30
2-Perspectives pour un cadre sain et sécurisant du collège Djassin.....	32
2-1-Présentation des résultats d'enquêtes sur les stratégies	33
2-2-Suggestions.....	37
2-2-1-A l'endroit des élèves.....	37
2-2-2-A l'endroit des professeurs.....	37
2-2-3 -A l'endroit des membres d'administration du collège.....	38
2-2-4- A l'endroit des vendeuses	39
2-2-5 -A l'endroit des autorités du 3è arrondissement de Porto-Novo.....	40
CONCLUSION.....	43
BIBLIOGRAPHIE.....	44
LISTE DES TABLEAUX.....	47
LISTE DES PHOTOS.....	48

ANNEXES.....	49
TABLE DES MATIERES.....	52